

LETTRE DES AMIS N° 64**DATES A RETENIR**

Samedi 27 mai, à 10 heures précises, aux Archives départementales, dernier cours de paléographie assuré par M. Christian CAU. Les documents étudiés seront distribués pendant le cours.

Samedi 10 juin, à 10 heures précises, aux Archives départementales, conférence de M. Pierre GERARD. A l'issue de la conférence, vers 11 h 15-11 h 30 se déroulera une petite cérémonie au cours de laquelle nous remercierons Mme DOUILLARD, M. GERARD et M. CAU qui ont assuré bénévolement, tout au long de l'année, avec compétence et dévouement, cours et conférences pour le plus grand profit de tous.

Samedi 17 juin : voyage de fin d'année. Le détail du programme ainsi que le bulletin d'inscription figurent à la fin de la lettre. Inscrivez-vous sans tarder. Les inscriptions seront closes dès que le nombre de 120 participants sera atteint.

VIENT DE PARAITRE

• "La Haute-Garonne : précis d'histoire départementale 1789-1940" par Pierre GERARD, Conservateur en Chef des Archives de la Haute-Garonne.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



Dans cette plaquette M. GERARD évoque la formation, en 1790, du département de la Haute-Garonne ainsi que son histoire, de la Révolution jusqu'en 1940. Pour se procurer cette plaquette s'adresser au secrétariat.

• Notre collection "Mémoires des Pays d'Oc" vient de s'enrichir d'un nouveau numéro intitulé : "Paysages, habitats, sociétés". Sous ce titre sont regroupés les Actes du stage Archives Vivantes qui s'est déroulé au château de Bruguières les 30-31 et 1er avril 1987.

Cet ouvrage de 126 pages s'articule autour de trois principaux thèmes :

- Le paysage et la maison
- Les sources archivistiques et leur exploitation
- Les hiérarchies architecturales et sociales.

A titre indicatif voici la liste des communications qui ont été faites au cours de ces 3 jours de stage :

Gilles BERNARD	:	Les cycles du paysage rural Paysage et télédétection
Claude RIVALS	:	La Maison. Guide d'observation et de recherche
Marc MIGUET	:	La Maison maraîchère à Toulouse et dans sa proche banlieue
Claude RIVALS et Robert THON	:	Les signes de la maison maraîchère. A propos d'un fronton de terre cuite
Pierre GERARD	:	Les sources archivistiques
Brigitte SAULAIS	:	A travers les plans d'archives : paysages et habitat rural XVI ^e -XVIII ^e siècle
Gilbert FLOUTARD	:	Habitat et niveaux sociaux à l'Union, dans la première moitié du XIX ^e siècle
Claude RIVALS	:	La maison rurale : structures, fonctions, représentations
Marcel DRULHE	:	Maisons et culture gasconnes. Esquisse d'interprétation d'une tradition

L'ouvrage est en vente au secrétariat des Archives au prix de 50 F.

TRAVAUX D'AMIS, PUBLICATIONS

Nous avons reçu de M. Charles GASPARD une plaquette détaillée concernant la création ainsi que les différentes extensions du cimetière de Terre Cabade.



RECTIFICATIF

L'exposition : "La Haute-Garonne... Naissance d'une collectivité territoriale" qui devait être présentée en mai, à Toulouse, à l'Hôtel du Département, salle de l'Orangerie ne sera visible qu'à partir de la fin du mois de juin. Elle sera présentée, en effet, au cours de la "semaine des Libertés" du 22 au 24 juin.

POUR INFORMATIONS : Les Associations amies

- *Société toulousaine d'études médiévales*

Mardi 20 juin, à 21 h, salle du Sénéchal, conférence de M. Pierre GERARD : "Toulouse et le monde méditerranéen au Moyen Age".

- Dans le n° 13 (hiver 89) du bulletin de l'Association "Savès-Patrimoine" nous relevons toute une série d'articles fort intéressants :

G.P. SOUVERVILLE	:	Présentation du Nébouzan
M. SOUEIX, A. COSTE,		
R. MAYMAT	:	Le site gallo-romain de Labourdette-Entole (Rieumes)
L. CARSALADE	:	Du tumulus de St Roch à Lisle-en-Dodon, au tumulus de Taurignan à Mondilhan
A. COSTES	:	Notes sur le Serrère boulognais. Etc...

- Dans le bulletin 1988 de l'Association pour la "Sauvegarde de Bonnefont" qui vient de paraître notons les très intéressants articles de :

P. BATY & B. JOLIBERT	:	A propos des armes de la porterie de Bonnefont.
G.P. SOUVERVILLE	:	Sur les règles qui doivent conditionner les ornements extérieurs de l'écu
H. SOULA	:	Bonnefont, Jean XXII et Benoît XII
G. DUCLOS	:	Halte papale à Bonnefont
G. DUCLOS	:	Sur Clément V, glanes chansonniers
R. MOLIS	:	Visite à l'abbaye-mère
J. ELOFFE	:	Une fille de Bonnefont : l'abbaye Ste Marie de Villelongue
G.P. SOUVERVILLE	:	Les ventes successives des biens de l'abbaye de Bonnefont, de 1791 à 1799
M. DEO	:	Anniversaire : chanson.

Félicitons toutes ces associations amies pour leur dynamisme et le travail sérieux et efficace qu'elles accomplissent.



EXPOSITION

*"Sentinelles du Peuple. Les Journaux de Toulouse pendant la Révolution".
Forum des Cordeliers, 15 rue des Lois à Toulouse.*

Cette exposition réalisée par Clef 89 sous la direction de Michel Taillefer avec le concours des Archives départementales, de la Bibliothèque et des Archives municipales, du Musée de l'affiche, rassemblera les meilleures "feuilles" de Toulouse et du département parues pendant la Révolution. Inaugurée le jeudi 25 mai à 18 h, elle sera ouverte au public du 26 mai au 8 juillet.

LA REVOLUTION FRANÇAISE EN DIRECT :

TROUBLES PROVOQUES par les Dragons de Noailles, à Villefranche, les 22 et 23 juin 1792

Lors du dîner-débat du 7 mars dernier, un de nos amis a évoqué la présence, au début de la Révolution du 15e Régiment de dragons de Noailles, dans le Midi toulousain et s'est demandé comment, ces soldats royaux s'étaient comportés face aux changements profonds provoqués par l'application des mesures révolutionnaires.

En préparant l'exposition : "La Haute-Garonne... genèse d'une ère nouvelle", nous avons retrouvé un rapport, adressé le 23 juin 1792, par les citoyens actifs, membres de la société populaire de Villefranche de Lauragais, au Directoire du département où il est justement question des dragons de Noailles et des graves incidents que ceux-ci ont provoqués, lors de leur passage dans la commune de Villefranche.(1)

Ce rapport nous a paru tout à fait révélateur de l'état d'esprit de ces soldats de métier ainsi que des rapports existant entre les citoyens, membres des sociétés populaires et les officiers municipaux d'une même commune, au moment où la Révolution commence à se radicaliser. Il nous a semblé intéressant de vous le communiquer afin que vous puissiez, vous-même, porter un jugement.

"A Messieurs les Administrateurs composant le Directoire du département de la Haute-Garonne.

Nous venons vous entretenir des efforts que l'aristocratie vient de tenter pour porter dans nos murs la désolation, le ravage, le meurtre. Mais vous apprendrez aussi qu'une poignée de patriotes la plupart désarmés ont fait face pendant longtemps à une horde de brigands que nous sommes forcés de payer non pour nous défendre, mais pour massacrer tous ceux qui se déclarent les Amis de la Constitution. (2)

(1) A.D.H.G. 1 L 361, pièce 83

(2) Depuis le 20 avril 1792, la guerre est déclarée à François II, roi de "Bohème et de Hongrie". Au lieu de se porter aux frontières pour combattre l'ennemi, les dragons de Noailles, soldats de métier, maintiennent leur cantonnement dans le Midi toulousain.



Le 22^e du courant, il arriva ici une compagnie du 15^e Régiment de dragons ci-devant Noailles et à peine y furent-ils arrivés qu'ils tinrent les propos les plus indécents. On les entendait ne s'entretenir que de propos antirévolutionnaires. Ils poussèrent le délire jusqu'à insulter l'arbre de la Liberté que nous avions planté le dimanche auparavant avec le plus grand appareil. Le soir, la scène devint plus orageuse. On donnait la bénédiction dans une église. Elle était remplie de peuple. (Nous vous observons qu'elle était desservie par un prêtre constitutionnel). Six dragons se présentent et disent que ce n'est pas une église mais un foutu boucan. Le peuple s'émeut à cette insulte. Les dragons soutiennent ce qu'ils ont avancé d'abord. Et bientôt, des paroles, on en vient aux coups de poing. Un infâme officier de ce corps dont le nom sinistre et funeste pour la France semble être toujours le signal du massacre, un Sieur Delouay, disons-nous, qui était aux aguêts pour attendre ce moment funeste se met à crier de toute sa force : "Dragons aux armes !" . Et, à ce signal, nous les voyons paraître, tous, le sabre à la main, dans tous les quartiers de la ville. A cette vue nous nous empressâmes de courir nous-mêmes aux armes et nous eûmes la douleur de voir les partisans de l'aristocratie tranquillement assis devant leur porte, contempler de sang-froid les apprêts d'un massacre général et encourir par des avis et des sourires les efforts de ces tigres.

Cependant, nous nous ralliâmes et quoique en petit nombre, nous eûmes la douce satisfaction de nous trouver tous réunis d'âme et de sentiments. Cette circonstance nous prouva que cette société n'avait point dégénéré de ses premiers sentiments. Presque tous ceux qui se réunirent pour faire face aux dragons en étaient membres, exceptés cinq ou six qui en étaient dignes de l'être (3). Cependant, la municipalité renfermée dans la maison d'un notaire de cette ville ne paraissait prendre aucune part au tumulte qui nous agitait. Et, cependant, réunis sous les fenêtres de la maison commune, nous faisons tête aux dragons, bien résolus de vendre chèrement notre vie s'il nous fallait la perdre, sous les efforts des aristocrates.

Enfin, nous découvrîmes l'endroit où ils étaient renfermés. Nous envoyâmes un d'entre nous pour leur faire nos réquisitions en présence des témoins et après de longs délais ils rendirent entre eux, pour commencer, une délibération qui dura demi-heure pour décider qu'il fallait faire en sorte qu'on ne se battît pas. Néanmoins, pendant cet intervalle les deux partis s'étaient alignés, les armes hautes et le signal prêt d'être donné.

Le sieur Vidal, un des membres de la société se précipite au milieu des deux partis, demande de suspendre encore le signal du combat et se tournant de suite vers le malheureux Delouay et lui adressa une réprimande énergique sur son inconduite et celle de son corps. Le monstre ne répondit à cela et à l'invitation qu'il faisait de faire cesser la dispute que par un ordre de le massacrer. Heureusement, ils furent intimidés par la contenance fière et déterminée de nos amis qui parurent bien résolus de ne pas laisser impuni un pareil crime si on le commettait.

Cependant, la générale fut battue à un des bouts de la ville : il nous arriva quelques renforts et nous demandâmes qu'un citoyen qui avait été enlevé par des dragons et détenu dans une chambre où (on) le maltraitait par l'ordre d'un officier qui était présent et qui leur aidait à commettre cette mauvaise action. Cet officier n'était désigné que par le nom de chevalier.

(3) Il s'agit de la société populaire de Villefranche composée des citoyens les plus déterminés.

Un des officiers municipaux s'y rendit et après bien des altercations, le prisonnier fut mis en liberté. Enfin, la trop lente municipalité descendit et parvint à faire retirer les dragons. Nous nous saisîmes de tous les postes. La municipalité veilla toute la nuit dans la maison commune. Nous fîmes plusieurs patrouilles et trouvâmes six dragons qui partaient pour aller chercher la compagnie qui était à Baziège. Nous avertîmes la municipalité qui s'opposa à leur départ. Nous (nous) aperçûmes en même temps que les dragons au lieu de se retirer dans les maisons qui leur avaient été données pour logement, étaient couchés dans les auberges, chacun à côté de leur cheval sellé et la bride suspendue à l'arçon de la selle, qu'ils étaient habillés, le casque en tête, le sabre à côté. Nous crûmes voir dans ces préparatifs l'intention manifeste de nous tomber dessus, au moment où ils seraient (re)jointes par l'autre compagnie de résidence à Baziège. Et comme il nous était impossible alors de leur résister, sur notre rapport, la municipalité fit une réquisition pour les gardes nationales de Gardouch et de Villenouvelle. Deux de nos camarades s'y transportent à toute course. Il était onze et demie du soir. A minuit on battit la générale dans l'un et dans l'autre endroit. La municipalité de Villenouvelle prit la précaution d'embusquer vingt hommes, le long du chemin, avec deux canons pour s'opposer au passage de la Compagnie de Baziège et nous envoya soixante hommes de sa garde nationale. Celle de Gardouch, avec sa municipalité, était déjà arrivée depuis minuit et demie. Elle vint se réunir à nous dans nos corps de garde où nous attendîmes le jour.

(A) quatre heures, nous levâmes tous les postes et nous (nous) réunîmes au centre de la ville. Reposés sur les armes, cinq ou six d'entre nous se rendirent auprès de la municipalité et y demeurèrent pour l'encourager à réchauffer sa tiédeur trop prolongée. Nous savions par expérience que cette précaution n'était pas inutile (4). A cinq heures, nous vîmes sortir les dragons, tous armés, des différentes auberges où ils avaient passé la nuit. Et ils ne furent pas peu surpris de nous trouver faisant si bonne contenance car ils ne savaient pas qu'il nous fût arrivé du secours pendant la nuit.

Un sous-officier vint alors à la maison commune, demanda que les officiers municipaux donnassent un ordre pour (que) chacun des citoyens quittât les armes et rentrât chez lui. Les officiers municipaux n'eurent garde de déférer à sa demande. Les dragons (se) défilèrent séparément et, un à un ils allèrent se former et se réunir à l'extrémité orientale de la ville. Leur commandant vint seul avec un sous-officier réclamer de la municipalité un "certificat de bien vivre". La conduite des dragons avait été trop irrégulière pour qu'il leur fut accordé. Mais le commandant et un sous-officier obtinrent seuls cette attestation parce que, eux seuls avaient coopéré au maintien d'un bon ordre. Tandis que le commandant était auprès des officiers municipaux, nous vîmes un détachement de dragons qui s'approchait au grand trot, à quarante pas de nos troupes. Un officier était à leur tête. Il les forme sur deux rangs, leur fait mettre le sabre à la main et les conduit ainsi contre nous ; dans ce même moment, le reste de la compagnie se rangeait en bataille et tournait la tête des chevaux du côté de la ville.

 (4) Les citoyens, membres de la société populaire de Villefranche se plaignent de la "tiédeur", du manque de détermination des magistrats municipaux. Un an plus tard, à partir de juin 1793, au moment de la Terreur, la plupart des municipalités seront "épurées". Les maires et officiers municipaux modérés seront progressivement remplacés par des magistrats farouchement républicains.



Ce mouvement hostile ne nous étonna pas. Le commandant de notre légion nous ayant fait porter et préparer les armes. Le détachement fut reconnu à quinze pas par le premier fusilier qui faisait les fonctions de sentinelle. Il leur fut défendu d'avancer. Cette défense les déconcerta et après un petit conseil tenu entre eux, l'officier demanda la permission d'avancer seul pour parler au commandant. Elle lui fut accordée à condition qu'il remettrait le sabre dans son fourreau et qu'il renverrait son détachement. Il fit d'abord des difficultés. Mais enfin il se détermina et bientôt nous vîmes partir et disparaître à nos yeux cette race maudite des suppôts de l'aristocratie.

C'est alors, Messieurs, que nous avons reconnu combien avaient été prudente la précaution prise par nos officiers municipaux de désarmer les citoyens reconnus comme inciviques. La plupart de ceux précisément contre qui on avait pris cette précaution, favorisait ouvertement l'entreprise formée contre nous. Et pour comble d'horreur, il y a eu deux mères assez dénaturées pour aller réveiller les dragons qui s'étaient couchés avant que la dispute ne commençât, pour les engager à aller rejoindre leur camarades. Tandis qu'elles avaient leurs enfants avec nous, leurs têtes étaient assez fanatisées pour préférer la réussite des complots de l'aristocratie au salut de leurs concitoyens et à la vie même de leurs enfants. Si nos ennemis n'eussent pas été désarmés, réunis avec les dragons qu'ils favorisaient, notre perte devenait certaine, sans qu'il restât pour nous aucun moyen de résister. Et cependant on continue encore de solliciter auprès de vous pour vous engager à punir l'officier municipal qui par sa vigilance nous a sauvé la vie.

Nous espérons néanmoins qu'en approuvant le désarmement, vous ferez triompher le patriotisme et que vous vous refuserez à ordonner la remise des armes à ceux qui n'en feraient usage que pour troubler la tranquillité.

Nous nous glorifions d'avoir ainsi déjoué les efforts de nos ennemis et d'avoir prouvé aux aristocrates que lorsqu'il s'agit de défendre notre Liberté ou de combattre des esclaves, nous avons et aurons toujours l'énergie des hommes libres. C'est avec ces sentiments que nous demeurerons inviolablement unis aux amis du bien public et que nous vous convaincrions de l'entier dévouement avec lequel nous le sommes, Messieurs.

Le 23e juin 1792. Les citoyens actifs de Villefranche, l'an 4e de la Liberté." (23 citoyens ont signé le texte).

Gilbert FLOUTARD.



" La Vieille France "

Edition d'ouvrages historiques

Recherches sur les familles françaises,
les familles d'origine française nées
hors de France

Jurisprudence des noms et des titres
Art héraldique

12, RUE CAUMARTIN PARIS IX

TEL. 47 42 64 62
C.C.P. PARIS 147388 K

TOUTES CONSULTATIONS
SUR RENDEZ-VOUS
OU PAR CORRESPONDANCE

LA VIEILLE FRANCE
présente

"LES VIEUX NOMS DE LA FRANCE MERIDIONALE ET CENTRALE"

par le comte de Puymège, lauréat de l'Institut.

Ouvrage couronné par l'Académie Française.

Préface du Duc de Polignac.

Très important et très beau volume grand in-4° raisin, avec planches de blasons. L'ouvrage contient de très nombreux articles consacrés à l'histoire des plus vieilles et notables lignées du Sud-Ouest, du Sud-Est et du Centre de la France, avec une foule de renseignements inédits, et nombre de généalogies suivies jusqu'à nos jours. Les multiples sources de documentation sont indiquées, en particulier de nombreuses côtes d'archives manuscrites. Ont été retrouvées des traces très anciennes des noms encore ignorées des auteurs.

Cette publication marque une date dans l'histoire des familles.

"Les vieux noms" doivent être considérés "comme des usuels pour les départements concernés" dit "La Gazette des Archives" (N°120).

L'ouvrage est une "mine de renseignements" (La Revue des Deux Mondes).

Si vous désirez acquérir "Les vieux noms de la France méridionale et centrale" veuillez nous envoyer le bon de commande :

BON DE COMMANDE

Je soussigné,

Adresse,

Désire recevoir "Les vieux noms de la France méridionale et centrale" (coût 450 francs, 500 frs frais d'envoi compris) ; règlement joint (chèque, mandat, virement postal ; rayer les mentions inutiles)

A.

Le.

Signature

Adresser les bons au comte de Puymège, directeur de "La Vieille France",
12, rue Caumartin, 75009 Paris - Téléphone 47 42 64 62. - CCP 147388 K Paris.

ou à M de Lafon - Boutery 14, av. du 19^e dragons 82000 Montauban
Archives départementales du Tarn et Garonne